

taires anglaises, peut disposer d'un corps expéditionnaire de 6 divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie représentant une force de 160 000 hommes environ. Bon départ laisserait les îles Britanniques à la garde de 100 ou 150 000 réservistes, de réservistes spéciaux, et de 200 000 territoriaux ou volontaires. La faiblesse de l'armée anglaise est dans son recrutement qui ne s'adresse qu'aux volontaires, mais malgré les critiques sévères formulées par le général Roberts, avocat du service personnel et obligatoire, il est à craindre que ses reproches pour les besoins de sa thèse. On doit regarder comme réelle la valeur d'une armée que les meilleurs jours tiennent en grande estime. Elle n'a d'ailleurs des traditions glorieuses auxquelles elle se doit d'être fidèle.

Nos dérivés militaires ne s'accordent pas entièrement sur la date à laquelle le corps expéditionnaire pourrait être prêt à s'embarquer. L'ensemble proportion des difficultés qui atteignent 60 pour 100, les difficultés d'une réquisition tout sommairement organisée, font craindre des lenteurs qui porteraient au sérieux le caractère d'urgence de la mobilisation son caractère en action. On tend cependant à la solution. Bouchâtions que vers le douzième jour au plus tard, les transports anglais puissent s'engager vers le continent.

L'aide de nos alliés, de l'Est ou du Nord, devrait être efficace, se faire sentir aussitôt que possible. Une revue maritime anglaise a soutenu l'hypothèse d'un débarquement retardé jusqu'au moment où la flotte serait conquis la maîtrise de la mer, assurant ainsi la sécurité des communications. Cette méthode serait en effet conforme aux principes d'un siège d'une longue durée. Mais il est bien évident que dans le cas qui nous occupe, il n'y a pas de temps à perdre, et que la flotte franco-anglaise de tenir le golfe du Pas de Calais. C'est en effet, en France que les renforts anglais doivent débarquer. Une diversion sur la côte allemande serait rapidement masquée et rencontrerait des périls incommensurables, sans parler de l'échec de l'opération sur la Belgique, qui serait le résultat de l'absence de nos communications. Les décrets de mobilisation ne sont pas encore en vigueur. On ne sait pas si les renforts anglais sont prêts à être envoyés en France, et si leur envoi sera fait, le moment de rappeler le grand principe stratégique : tout doit être sacrifié à la nécessité d'être le plus fort sur le théâtre principal des opérations.

Chambre des députés

Séance à 2 heures. — M. Bouchât président. Le conseil d'Etat, sur la proposition d'un rapporteur à la Chambre, n'ayant pas accepté la proposition de M. Bouchât, le conseil d'Etat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le conseil d'Etat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Interpellations

Le président annonce qu'il a reçu cinq décrets d'urgence. M. Bouchât demande au conseil d'Etat de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner. M. Bouchât, sur les questions au conseil d'Etat, sur les questions au conseil d'Etat, sur les questions au conseil d'Etat.

L'arbitraire administratif et le bien des pauvres

M. Aldy présente le projet de résolutions suivantes : La Chambre invite le gouvernement à prendre des mesures et sanctions nécessaires pour empêcher les préfets de choisir les personnes à leur gré pour occuper les postes de sous-préfets, etc.

M. Aldy présente le projet de résolutions suivantes : La Chambre invite le gouvernement à prendre des mesures et sanctions nécessaires pour empêcher les préfets de choisir les personnes à leur gré pour occuper les postes de sous-préfets, etc.

les exécutives des basses terres préfectorales, à l'exception de la Seine.

M. Nérin confirme, pour ce qui est de la Haute-Loire, certains faits signalés.

M. Aldy. — Il n'est pas possible que les Commissions des affaires extérieures des Affaires étrangères, et du Dumont, ministre des Finances, ont été entendus par la Commission des affaires extérieures sur l'emprunt marocain.

MM. Stéphane Piehon, ministre des Affaires étrangères, et Ch. Dumont, ministre des Finances, ont été entendus par la Commission des affaires extérieures sur l'emprunt marocain.

Le ministre a déclaré, en ce qui concerne les voies de communication entre la Mer et l'Algérie, que si le projet d'emprunt ne comportait aucun crédit pour les lignes de chemin de fer, ce qui, par suite des crédits intervenus, le projet était tout d'abord obligé de régler la question du chemin de fer international de Tanger à Fez.

Le projet d'emprunt de 500 millions figurait dans le projet d'emprunt actuel pour les études des lignes à construire et qui feront l'objet d'un second emprunt.

Le Cabinet bénéficie du tranquille courage avec lequel il a joué le tout pour le tout. Le discours financier de M. Caillaux, malgré la compétence technique de l'orateur, n'était qu'un expédient habilement conçu, pour mettre le gouvernement entre deux feux, entre ses devoirs vis-à-vis de la défense nationale et vis-à-vis du contribuable français.

Le président du Conseil, qui prend le goût des nouveaux procédés auxquels il doit son triomphe, consomme, et gagne une rare maîtrise dans l'art d'acquiescer les mauvais coups, et de riposter droit. En obligeant ses contradicteurs à se battre sur le terrain qu'ils choisissent d'élever, en imposant à la Chambre une initiative qui ne lui appartient pas, il a joué le tout pour le tout.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

M. Bouchât demande au conseil d'Etat de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

M. Bouchât demande au conseil d'Etat de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

M. Bouchât demande au conseil d'Etat de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Ce que disent les journaux

Les adversaires du ministère

M. Louis Latapie a plus incisif dans la République française : Le gouvernement n'a pas voulu se prêter à cette comédie. D'un geste brusque, M. Barthou a fait tomber le masque de financier scrupuleux que M. Caillaux avait mis sur son nez, et on a vu apparaître le visage tout rouge du candidat impatient qui tient à moitié gosier un espoir qui s'éteint. Et la Chambre a reculé devant ce spectacle.

M. E. Judet écrit dans l'Éclair : Le Cabinet bénéficie du tranquille courage avec lequel il a joué le tout pour le tout. Le discours financier de M. Caillaux, malgré la compétence technique de l'orateur, n'était qu'un expédient habilement conçu, pour mettre le gouvernement entre deux feux, entre ses devoirs vis-à-vis de la défense nationale et vis-à-vis du contribuable français.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

Le Sénat a décidé de renvoyer la proposition à la Chambre des députés pour l'examiner.

par une habile manœuvre, réussit à reprendre son équilibre. Tandis qu'il reconstruisait un vol plané, un deuxième tourbillon fit retourner complètement le monoplane. Précipité hors du fuselage, le lieutenant Kreder vint s'écraser sur le sol, à quelques mètres de son appareil.

Le lieutenant Kreder a été transporté à l'hôpital militaire de Bourges, où une chapelle ardente a été érigée. Une garde d'honneur le veille.

Le lieutenant Kreder a été transporté à l'hôpital militaire de Bourges, où une chapelle ardente a été érigée. Une garde d'honneur le veille.

Le lieutenant Kreder a été transporté à l'hôpital militaire de Bourges, où une chapelle ardente a été érigée. Une garde d'honneur le veille.

Le lieutenant Kreder a été transporté à l'hôpital militaire de Bourges, où une chapelle ardente a été érigée. Une garde d'honneur le veille.

Le lieutenant Kreder a été transporté à l'hôpital militaire de Bourges, où une chapelle ardente a été érigée. Une garde d'honneur le veille.

Le lieutenant Kreder a été transporté à l'hôpital militaire de Bourges, où une chapelle ardente a été érigée. Une garde d'honneur le veille.

Le lieutenant Kreder a été transporté à l'hôpital militaire de Bourges, où une chapelle ardente a été érigée. Une garde d'honneur le veille.

Le lieutenant Kreder a été transporté à l'hôpital militaire de Bourges, où une chapelle ardente a été érigée. Une garde d'honneur le veille.

Le lieutenant Kreder a été transporté à l'hôpital militaire de Bourges, où une chapelle ardente a été érigée. Une garde d'honneur le veille.

Le lieutenant Kreder a été transporté à l'hôpital militaire de Bourges, où une chapelle ardente a été érigée. Une garde d'honneur le veille.

Echos religieux

La cérémonie de clôture de la novaine à Jeanne d'Arc à Rouen. Ce matin, à 10 heures, M. S. Fuzat, archevêque de Rouen, a présidé la messe de clôture de la novaine de Jeanne d'Arc à Rouen. M. S. Fuzat, archevêque de Rouen, a présidé la messe de clôture de la novaine de Jeanne d'Arc à Rouen.

La cérémonie de clôture de la novaine à Jeanne d'Arc à Rouen. Ce matin, à 10 heures, M. S. Fuzat, archevêque de Rouen, a présidé la messe de clôture de la novaine de Jeanne d'Arc à Rouen.

La cérémonie de clôture de la novaine à Jeanne d'Arc à Rouen. Ce matin, à 10 heures, M. S. Fuzat, archevêque de Rouen, a présidé la messe de clôture de la novaine de Jeanne d'Arc à Rouen.

La cérémonie de clôture de la novaine à Jeanne d'Arc à Rouen. Ce matin, à 10 heures, M. S. Fuzat, archevêque de Rouen, a présidé la messe de clôture de la novaine de Jeanne d'Arc à Rouen.

La cérémonie de clôture de la novaine à Jeanne d'Arc à Rouen. Ce matin, à 10 heures, M. S. Fuzat, archevêque de Rouen, a présidé la messe de clôture de la novaine de Jeanne d'Arc à Rouen.

La cérémonie de clôture de la novaine à Jeanne d'Arc à Rouen. Ce matin, à 10 heures, M. S. Fuzat, archevêque de Rouen, a présidé la messe de clôture de la novaine de Jeanne d'Arc à Rouen.

La cérémonie de clôture de la novaine à Jeanne d'Arc à Rouen. Ce matin, à 10 heures, M. S. Fuzat, archevêque de Rouen, a présidé la messe de clôture de la novaine de Jeanne d'Arc à Rouen.

La cérémonie de clôture de la novaine à Jeanne d'Arc à Rouen. Ce matin, à 10 heures, M. S. Fuzat, archevêque de Rouen, a présidé la messe de clôture de la novaine de Jeanne d'Arc à Rouen.

La cérémonie de clôture de la novaine à Jeanne d'Arc à Rouen. Ce matin, à 10 heures, M. S. Fuzat, archevêque de Rouen, a présidé la messe de clôture de la novaine de Jeanne d'Arc à Rouen.

La cérémonie de clôture de la novaine à Jeanne d'Arc à Rouen. Ce matin, à 10 heures, M. S. Fuzat, archevêque de Rouen, a présidé la messe de clôture de la novaine de Jeanne d'Arc à Rouen.

La cérémonie de clôture de la novaine à Jeanne d'Arc à Rouen. Ce matin, à 10 heures, M. S. Fuzat, archevêque de Rouen, a présidé la messe de clôture de la novaine de Jeanne d'Arc à Rouen.

La cérémonie de clôture de la novaine à Jeanne d'Arc à Rouen. Ce matin, à 10 heures, M. S. Fuzat, archevêque de Rouen, a présidé la messe de clôture de la novaine de Jeanne d'Arc à Rouen.

La cérémonie de clôture de la novaine à Jeanne d'Arc à Rouen. Ce matin, à 10 heures, M. S. Fuzat, archevêque de Rouen, a présidé la messe de clôture de la novaine de Jeanne d'Arc à Rouen.

La cérémonie de clôture de la novaine à Jeanne d'Arc à Rouen. Ce matin, à 10 heures, M. S. Fuzat, archevêque de Rouen, a présidé la messe de clôture de la novaine de Jeanne d'Arc à Rouen.

Robinsons souterrains

Le prisonnier avait subi avec un intérêt croissant toutes les phases de cette installation ; au fond de lui-même, il comparait l'activité, l'impassibilité de ses camarades avec la conduite qu'aurait tenue en pareille circonstance un Prussien du Nord ou un Rénan des basses terres.

— Alors, fit le Lorrain d'un air résigné, je vois que vous êtes difficile à convaincre. — Et peut-être avez-vous raison, car le défaut des Français, par-dessus tout, est de confondre et vous n'en êtes pas plus là. Tous à l'heure, quand vous me venez parler avec vous, vous me croirez peut-être.

— Je n'ai pas, mon ami, de quoi vous parler, mais je suis sûr que vous ne m'avez rien dit de ce qui se passe dans la galerie.

— Vous pouvez en être certain. — Alors voilà : au lieu de tourner la lanterne du côté de mur, nous allons la tourner du côté où il doit arriver, ce qui l'éclairera de près.

— Soit, stagnons ; mais dites donc, Bernard, vous n'avez plus d'allumettes, n'avez-vous dit ; nous en aurons besoin tout à l'heure.

— Je n'ai pas, mon ami, de quoi vous parler, mais je suis sûr que vous ne m'avez rien dit de ce qui se passe dans la galerie.

— Vous pouvez en être certain. — Alors voilà : au lieu de tourner la lanterne du côté de mur, nous allons la tourner du côté où il doit arriver, ce qui l'éclairera de près.

de la galerie, d'une lueur au centre de laquelle se profilait la silhouette du Poméranien.

— Je n'ai pas, mon ami, de quoi vous parler, mais je suis sûr que vous ne m'avez rien dit de ce qui se passe dans la galerie.

— Vous pouvez en être certain. — Alors voilà : au lieu de tourner la lanterne du côté de mur, nous allons la tourner du côté où il doit arriver, ce qui l'éclairera de près.

Il répéta à trois reprises, d'une voix de basse profondeur, le nom de Pierron qui lui prononçait « Pierron », en mettant plus de colère dans chacun de ses appels ; puis les larmes lui vinrent aux yeux.

— Je n'ai pas, mon ami, de quoi vous parler, mais je suis sûr que vous ne m'avez rien dit de ce qui se passe dans la galerie.

— Vous pouvez en être certain. — Alors voilà : au lieu de tourner la lanterne du côté de mur, nous allons la tourner du côté où il doit arriver, ce qui l'éclairera de près.

— Je n'ai pas, mon ami, de quoi vous parler, mais je suis sûr que vous ne m'avez rien dit de ce qui se passe dans la galerie.

— Vous pouvez en être certain. — Alors voilà : au lieu de tourner la lanterne du côté de mur, nous allons la tourner du côté où il doit arriver, ce qui l'éclairera de près.

— Je n'ai pas, mon ami, de quoi vous parler, mais je suis sûr que vous ne m'avez rien dit de ce qui se passe dans la galerie.

— Vous pouvez en être certain. — Alors voilà : au lieu de tourner la lanterne du côté de mur, nous allons la tourner du côté où il doit arriver, ce qui l'éclairera de près.